



PROGRAMME DE FORMATION SSIAP 1 ***(Service de sécurité incendie et assistance à personnes de niveau 1)***

Objectifs : Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer les missions d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans les Établissements recevant du public (ERP) et immeuble en grande hauteur (IGH): La formation est régie par un arrêté ministériel du 02 mai 2005 modifié.

Durée : 67 heures (hors visite de site et hors examen).

Pré requis :

- Aptitude médicale physique (certificat médical de moins de 3 mois)
- Être capable de retranscrire le français
- Être titulaire du SST en cours de validité ou APS 1 ou PSE de moins de 2 ans

Nombre de participant

Nombres de stagiaires maxima de 12 + 3 candidats ajournés précédemment

Délai d'accès : (Voir planning sur le site internet : www.fp-academie.fr)

Responsable pédagogique : Cheikh DIOP

Lieu de la formation : FP ACADEMIE

Modalités de validation des acquis :

- Une épreuve écrite QCM
- Une épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistres) l'examen se déroule devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation professionnelle.

Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs, système de sécurité incendie (SSI), Quizz box....



PROGRAMME DE FORMATION :

- **Le feu et ses conséquences:**

1. La combustion
2. Le comportement au feu

- **La sécurité incendie :**

1. Principes de classement des établissements
2. Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
3. Dessertes des bâtiments
4. Cloisonnement d'isolation des risques
5. Évacuation du public et des occupants
6. Désenfumage
7. Éclairage de sécurité
8. Les différents moyens de secours
9. Les moyens d'extinction
10. Dispositions pour faciliter l'action des sapeurs-pompier

- **Les installations techniques:**

1. Les installations électriques
2. Les ascenseurs et nacelles
3. Colonnes sèches et humides
4. Les installations fixes d'extinction automatique
5. Le système de sécurité incendie (SSI)

- **Le rôle et les missions agents de sécurité incendie:**

1. Le service de sécurité
2. Les consignes de sécurité et la main courante
3. Le poste central sécurité
4. Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux par points chaud
5. La mise en œuvre des moyens d'extinction
6. Appel et réception des publics de secours
7. Sensibilisation des occupants
8. Les commissions de sécurité (pour information)

- **Concrétisation des acquis :**

1. Visite applicative
2. Mise en situation d'intervention : ERP avec SSI et IGH